

ÇA S'EST PASSÉ EN AVRIL Au sein de la commune

05/04/24: Défilé de printemps de l'école sur le thème des J.O.

06/04/24: Concert Supertramp de Trad'n Jazz

07/04/24: Chasse aux œufs de l'APE

13 /04/24 : Atelier compostage



Au sein de Grand Poitiers :

10/04/24: Groupe de travail Pacte Financier et Fiscal

11/04/24: Bureau Communautaire

12/04/24: Conseil Communautaire

19/04/24: Conseil d'Administration de la SEP

23/04/24: Conseil Communautaire



Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de « Lumière de soi » : rencontre avec Patricia Simonnet.

Enfant du pays, avec des ancêtres bien ancrés sur la commune et les communes voisines, Patricia Simonnet habite Bignoux depuis 2007.

Cumulant auparavant plusieurs activités, aujourd'hui elle se consacre à 100% aux soins énergétiques, qui viennent animer son hypersensibilité et ses intuitions, pour les mettre au service d'autrui.

Sur son propre chemin d'évolution et de guérison, elle a été confrontée à des expériences et des « pas - sages », qui lui ont permis de comprendre les blocages que chacun peut rencontrer sur sa route et ainsi d'avoir une compréhension permettant d'aider à retrouver des capacités d'auto-guérison et d'aller vers soi.

Pour se faire, elle propose donc des séances avec différents outils :

- La Trame : technique qui s'adresse à toute personne désireuse d'améliorer son bien-être physique ou psychique, de manière ponctuelle afin de résoudre un problème particulier ou de manière régulière dans le cadre d'une démarche de développement personnel. L'intervention d'un praticien de la trame va permettre d'améliorer le trop plein émotionnel, de lever les blocages, de rétablir la circulation de l'information et l'équilibre énergétique de la personne (www.la-trame.com). Cette technique s'adresse aussi bien aux adultes, qu'aux enfants, de même qu'à nos amis les animaux de compagnie.

- La bioénergie : pratique psycho corporelle qui permet de travailler sur des plans subtils du corps, afin de retrouver ses pleins potentiels. Elle permet de neutraliser les énergies négatives qui perturbent les humains, animaux, végétaux, minéraux et lieux. (Adultes et enfants)

- Les constellations familiales et systémiques : en séance individuelle ou collective, avec la participation occasionnelle de chevaux. Pour mettre en lumière et se libérer des héritages transgénérationnels, schémas répétitifs, comportements limitants et problématiques diverses...

- Pour connaître les dates et les modalités de ses ateliers collectifs mensuels, consulter sa page Facebook.

- Les massages relaxants : pour un bien-être et lâcher prise.

N'hésitez donc pas à la contacter, pour prendre rendez-vous ou lui demander des informations supplémentaires.

Contact :
06.82.30.58.62

35 route de château Fromage
pat-tennomis@orange.fr

f : Patricia Simonnet



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 61 35 40
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :
Mercredi : 10h-13h & 14h-19h

Vendredi : 15h-18h
samedi : 10h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 37 86 27

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi :
du 1^{er} novembre au 28 février :
13h-16h45
du 1^{er} mars au 31 octobre :
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-
medi :** 8h-11h45 & 14h-17h45
Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :
Vanessa Valade
Responsable de la publication :
Emmanuel Bazile

Chères Bignolaises, chers Bignolais,

Lors du dernier Conseil Municipal du mercredi 27 mars, le CFU (Compte Financier Unique regroupant le Compte de Gestion et le Compte administratif 2023) a été adopté, ainsi que le Budget Primitif 2024.

Un moment important pour notre commune !

Une note vous est jointe dans cette gazette revenant sur ces éléments financiers plus en détails.

Les finances communales sont encore plus saines que celles des exercices précédents malgré de nombreux investissements permettant d'accroître le bien-être des Bignolais et le dynamisme de la commune.

Le mois d'avril a été l'occasion de mettre à l'honneur nos jeunes enfants avec le défilé du Carnaval orchestré par les enseignants et l'APE et pour la toute première fois, une grande chasse aux œufs organisée par l'APE se tenait dans la cour de l'école pour le plus grand bonheur des enfants présents. Les cloches ont visiblement été généreuses !

Avec l'arrivée des beaux jours, je tenais à vous rappeler les règles de bons citoyens.

La période des tontes, du jardinage et du bricolage, étant déjà commencée, je souhaite souligner une nouvelle fois qu'il existe une réglementation concernant le bruit et les nuisances que celui-ci peut occasionner.

Ces activités sont autorisées du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Je vous demande fermement de faire preuve de civisme !! Soyons tous responsables !

Je souhaitais également vous apporter quelques éléments sur les travaux de la commune : les travaux de la salle multimodale sont achevés, ceux de la salle Roland Copin sont en cours de finitions et le parc paysager et son aire de jeux avancent à grands pas !!!

Les travaux de gestion des eaux pluviales réalisés par Grand-Poitiers sont sur le point de s'achever, et nous avons pu constater lors des dernières fortes pluies que tout avait parfaitement fonctionné.

Les travaux de la nouvelle station d'épuration ont repris après les intempéries et devraient se terminer au début de l'été.

Voilà les quelques éléments que je désirais partager avec vous.

Je vous souhaite un excellent mois de mai paisible profitez de vos jours de repos, plus nombreux ce mois-ci !!!

Bien cordialement,
Emmanuel BAZILE, Maire



RAPPEL

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Inscription/admission à l'École J.-Y. Cousteau pour la prochaine rentrée pour les nouveaux élèves et notamment les enfants nés en 2021 qui doivent rentrer en petite section de maternelle.

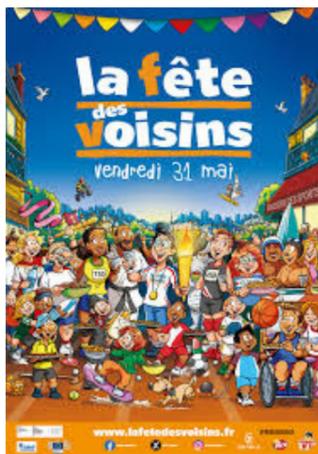
L'inscription se fait dès à présent en mairie.

Contact mairie : 05 49 61 21 91 - contact@bignoux.fr

L'admission a lieu dans un second temps en prenant contact avec la directrice de l'école.

Contact école : 05 49 61 21 53 ou mail : ce.0860125u@ac-poitiers.fr

<http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/bignoux>



FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins aura lieu cette année le vendredi 31 mai

L'organisation est laissée à l'initiative des quartiers / rues

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

Rendez-vous à 10h45 à la mairie, pour se rendre ensuite au monument aux morts.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de la cérémonie.



COMMEMORATION
de la Victoire du 8 mai 1945

ATTENTION DÉMARCHAGES FRAUDULEUX !

Soyez vigilants, des habitants nous signalent régulièrement des démarchages frauduleux à domicile !

N'hésitez pas à les signaler à la mairie.



ATTENTION
DÉMARCHAGE
À DOMICILE
SOYEZ
VIGILANTS !



CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DANS LA CITOYENNETÉ

Mardi 26 mars 2024, le secrétaire général de la préfecture de la Vienne, Etienne BRUN-ROVET, a présidé la cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française, pour 33 résidents du département venant d'acquérir la nationalité française. Parmi eux, une habitante de Bignoux.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse, au sein de la communauté nationale, des personnes ayant acquis récemment la nationalité par décret ou par mariage.

Monsieur le Maire de Bignoux, Emmanuel Bazile, était présent lors de la cérémonie.



AGENDA DE LA COMMUNE
DATES À RETENIR

DATE	ASSOCIATIONS	ÉVÉNEMENTS ET LIEUX
MAI		
04-mai	Club Poitiers Trap	Journée continue
23-mai	Patrimoine Bignolais	Présentation du livre «Histoire du château de Lirec» - 18h - salle multimodale
24-mai	patrimoine Bignolais	Exposition sur le village et les fermes de Lirec - 14h à 17h - salle multimodale
25-mai	patrimoine Bignolais	Exposition sur le village et les fermes de Lirec - 15h à 18h - salle multimodale
29-mai	Médiathèque	Atelier jeux vidéos - Médiathèque
31-mai	Fêtes des Voisins	À l'initiative des quartiers
JUIN		
02-juin	Placomusophiles	Bourse d'échanges - salle socioculturelle
09-juin	Élections Européennes	Salle Roland Copin
16-juin	Comité des fêtes	Vide greniers - salle socioculturelle
16-juin	Club Poitiers Trap	Compétition fédérale
19-juin	Gymnastique Volontaire	Assemblée Générale - 20h - salle socioculturelle
22-juin	Pétanque Bignolaise	Concours des habitants
JUILLET		
21-juil	Club Poitiers Trap	Compétition fédérale
AOÛT		
10-août	Club Poitiers Trap	Journée continue / Portes ouvertes
17-août	Comité des fêtes	Marché des producteurs - salle socioculturelle
SEPTEMBRE		
20-sept	CPIE	Atelier fabrication cosmétiques naturels - salle multimodale (18h30-20h30)
29-sept	La Ligue contre le cancer	Pièce de théâtre - salle socioculturelle
OCTOBRE		
12 et 13-oct	Cap Théâtre	Pièce de théâtre - salle socioculturelle
18-oct	CPIE Seuil du Poitou	Atelier «Je réduis mes déchets» - salle multimodale (18h-20h)
19-oct.	Carrefour des âges	Thé dansant - salle socioculturelle
NOVEMBRE		
08-nov	Pétanque Bignolaise	Assemblée Générale - salle Roland Copin
11-nov.	Patrimoine Bignolais	Poule au pot - salle socioculturelle
14-nov.	Carrefour des âges	Concours de belote - salle socioculturelle
du 16 au 24-nov		Exposition «La nouvelle vie des biodéchets» - salle Roland Copin
16 et 17-nov	Patrimoine Bignolais	Pièce de théâtre - salle socioculturelle
DÉCEMBRE		
07-déc.	Carrefour des âges	Repas de Noël - salle socioculturelle
08-déc		Marché de Noël - salle socioculturelle



Pour la 4^{ème} édition, plus d'une cinquantaine d'actions vont avoir lieu sur le territoire de Grand Poitiers !
Toutes les informations et le détail du programme de ce mois de Mai à 2 roues sont sur le site de Grand Poitiers : <https://www.grandpoitiers.fr/mai-a-velo>

GRAND POITIERS : MISSION VÉLO

Grand Poitiers vous informe que **l'opération d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique** va être reconduite auprès des habitants de Grand Poitiers **à compter du mercredi 24 avril** prochain.

Cette année, 1 000 chèques seront distribués. L'aide à l'achat est de 25% du prix d'achat du vélo électrique plafonné à 250 €.

L'opération se déroule selon les mêmes modalités que l'an dernier : le chèque VAE nominatif sera directement envoyé par mail à l'habitant, une fois son dossier validé par Grand Poitiers.

Ce chèque dématérialisé dispose d'un QR Code personnel et sécurisé.

Voici les conditions à remplir pour bénéficier d'un chèque VAE :

- Avoir sa résidence principale dans Grand Poitiers
- Avoir 18 ans ou +
- 1 seul chèque VAE par foyer
- Être une personne physique (les personnes morales ne peuvent pas en bénéficier)

A compter de cette date, les habitants seront donc invités à remplir le dossier de demande sur le site des démarches en ligne de Grand Poitiers :

https://mesdemarches.grandpoitiers.fr/loc_fr/gpcu/requests/131/

Deux pièces justificatives sont nécessaires pour compléter cette demande :

- Une pièce d'identité du demandeur,
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (au même nom que la pièce d'identité).
- Par ailleurs, une adresse mail valide est nécessaire.

Pour les personnes n'ayant pas la possibilité d'effectuer ces démarches de manière dématérialisée, les formalités pourront être effectuées sur rendez-vous à la Mission Vélo de Grand Poitiers :

localisée à l'Hôtel de la communauté urbaine, 84 rue des Carmélites à Poitiers, aux horaires suivantes : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Tél. : 05 49 30 20 94



14.04.2024



14.04.2024

VISITE DE CIGOGNES À BIGNOUX !

Un petit groupe de cigognes était de passage dimanche 14 avril rue de la forêt !

Les habitants ont même pu entendre leurs claquements de becs caractéristiques.

Merci à M. BISSOT et M. BEAUDU pour ces clichés, pris du château d'eau !



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin
Pour vous inscrire sur les listes électorales, la date limite est fixée :

- Au 1^{er} mai 2024 inclus pour les inscriptions en ligne (sur les listes consulaires, inscriptions en ligne ouvertes jusqu'au 3 mai inclus) ;
- Au 3 mai 2024 inclus pour les inscriptions par courrier en mairie et sur les listes consulaires.

**Comité des Fêtes
Bignoux
Vide greniers**

Dimanche 16 juin
SALLE SOCIOCULTURELLE

Déballage dès 6h30 - 2€ le ml
emplacement voiture à partir de 5 ml
sans réservation

Renseignements :
06.86.47.03.93
06.98.50.28.55



POITIERS TRAP

Compétitions fédérales à Bignoux : dimanche 16 juin et 21 juillet 2024.

Samedi 4 mai et samedi 10 août 2024 : Journée continue (ouverture dès le samedi matin).

Samedi 10 août : Journée portes ouvertes pour toutes les personnes intéressées.

Restauration sur place.

Contact : poitierstrap86@gmail.com



GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mercredi 19 juin 2024 à 20 h à la salle socioculturelle:

Assemblée Générale suivie du repas pris en commun (buffet).

ANIMATIONS
GRATUITES

TRANSFORMONS
PARTAGEONS
RÉINVENTONS
NOS RESSOURCES



BIGNOUX

► **MOINS DE DÉCHETS !** Vendredi 18 octobre 2024 ► de 18h à 20h

► **ATELIER FABRICATION DE PRODUITS NATURELS** Vendredi 20 septembre 2024 ► de 18h30 à 20h30

► **ET ÇA, JE PEUX LE COMPOSTER ?** Samedi 13 avril 2024 ► de 10h à 12h

► **EXPOSITION LA NOUVELLE VIE DES BIODÉCHETS** Du samedi 16 novembre au dimanche 24 novembre 2024 ► horaires de la mairie

Programme détaillé sur
grandpoitiers.fr/mes-dechets



TENNIS CLUB DE SÈVRES-ANXAUMONT

La municipalité de Sèvres-Anxaumont a entrepris en 2022 la rénovation complète des deux courts de tennis et la construction d'un mur de jeu. Ces installations ne sont pas réservées à la seule population sadébrienne mais à l'ensemble des habitants des communes proches de Sèvres qui souhaitent pratiquer le tennis. La cotisation de 15€ par an et par famille peut être réglée à la Mairie de Sèvres et une clé des courts sera remise.

Tennis Club
de
Sèvres-Anxaumont

En extérieur :
2 Courts de tennis
1 Mur de jeu
+
Un enseignant à votre disposition pour toute demande : cours + niveaux

COTISATION ANNUELLE / FAMILLE 15€

Adressez votre cotisation par chèque de 15 euros à l'ordre de "TCSA" à la mairie de Sèvres-Anxaumont. Une clé vous donnant accès aux courts vous sera remise

Contact :
Présidente - Jacqueline Jéhan - 05.49.44.00.48
Enseignant - Sébastien De Souts - 06.08.09.03.95

GRAND POITIERS
viennne

CA CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURAINE ET DU POITOU
www.ca-touraine-poitou.fr



CONCERT TRAD'N JAZZ : LE MEILLEUR DE SUPERTRAMP

Ce samedi 6 avril à la socioculturelle de Bignoux, Trad'n Jazz s'est attaqué à un monument de la musique, Supertramp, en interprétant à sa façon dix œuvres majeures du groupe.

Le grand orchestre Trad'n Jazz regroupe une cinquantaine de musiciens et de chanteurs de l'Ecole de Musique Vienne et Moulière, de l'Ecole de Musique de St Benoit, de la Boîte à Musique de Valence en Poitou et de l'EMIL avec des musiciens amateurs sous la direction de Frédéric Ferjault.

La première partie était assurée par le groupe Not' in Jazz.



Éclairez-nous sur les pannes !

Vous constatez un dysfonctionnement sur un lampadaire à côté de vous ?

Quelques clics suffisent pour signaler une panne :
soregies.wesignal.fr

www

GRUPE SORÉGIÉS | ÉNERGIES VIENNE

SORÉGIÉS

Une nouvelle solution pour signaler une panne d'éclairage public !

Simple, Rapide et Efficace

Comment ça marche ?

1- Connectez-vous sur soregies.fr, rubrique éclairage public

2- Choisissez votre position GPS ou indiquez une adresse

3- Définissez le motif de la panne

4- Sélectionnez le lampadaire en panne sur la carte interactive

5- Validez votre signalement et le tour est joué !

Vous avez des détails à ajouter ? ou vous souhaitez suivre l'état d'avancement de la réparation ?

C'est possible ! Il vous suffit de laisser des informations complémentaires lors du signalement ou d'indiquer votre e-mail.



MÉDIATHÈQUE

**MERCREDI 29 MAI À 14H30 :
ATELIER JEUX VIDÉO SWITCH:**

«Pagaille en cuisine»

GRATUIT.

INTERGÉNÉRATIONNEL :
1 ADULTE + 1 OU 2 ENFANTS (à partir de 11 ans)

**UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION
À LA MÉDIATHÈQUE DE BIGNOUX**



FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est l'ennemi de nos jardins, car il détruit les abeilles et les autres insectes pollinisateurs.

Le début du printemps est le moment idéal pour les piéger, car seules les reines reproductrices sont présentes en ce moment.

A la fin de l'été ils seront 5 à 10 000 par nid et feront des ravages.

Pour les piéger on peut utiliser sur des bouteilles plastiques, des bouchons jaunes que l'on trouve en jardinerie pour environ 3 €.

Moins onéreux, on peut découper au 2/3 une bouteille plastique, le tiers restant mis en entonnoir dans la partie basse.

L'appât recommandé est un cocktail :

- 1 dose bière,
- 1 dose sirop cassis ou grenadine
- 1 dose vin blanc.

L'alcool repousse les abeilles qui ne seront pas piégées.

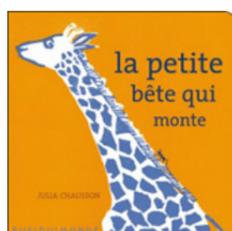
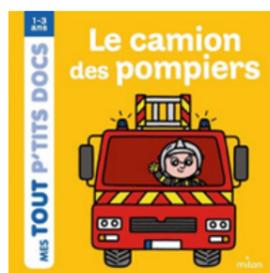
Faire ainsi c'est aider nos abeilles qui travaillent pour nous.



MÉDIATHÈQUE

Suite à la visite de la bibliothécaire Rosemay Couprie à la Bibliothèque Départementale de la Vienne, de nouveaux documents sont en emprunt à la Médiathèque de Bignoux.

Venez découvrir et emprunter ces nouveaux livres pour adultes et pour enfants (romans, BD, albums, documentaires) !



**Nous vous rappelons que
l'inscription à la Médiathèque
est gratuite pour les habitants
de la commune.**

MODALITÉ DU PRÊT :

Par personne, pour une durée de 1 mois : 4 documents imprimés (livres, revues).

Par famille, pour 8 jours : 1 DVD

DOCUMENTS A VOTRE DISPOSITION :

- Romans, BD, albums, documentaires, revues.
- DVD

- E-Books et ressources numériques à télécharger sur le site : <https://lireenvienne.fr/>
(après inscription à la médiathèque de Bignoux)

RENSEIGNEMENTS ET CATALOGUE :

<https://bm-bignoux.departement86.fr/>

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 10h à 13h / 14h à 19h
Vendredi : 15h à 18h
Samedi : 10h à 12h

Contact :

1 rue de la Forêt - 86800 BIGNOUX
(au niveau de l'ancienne garderie).
Tél. : 05 49 61 35 40
biblio_bignoux@yahoo.fr
<https://bm-bignoux.departement86.fr/>



CARREFOUR DES ÂGES

Nous vous proposons les activités suivantes :

- Initiation à l'informatique : tous les lundis de 10 h à 12 h pour les débutants et de 14 h à 16 h pour les plus confirmés à la salle socioculturelle ;
- La marche « Les Flâneurs Bignolais » : tous les mardis et jeudis à partir de 9h l'hiver et 8h30 à partir du mois de mai. Rendez-vous au parking de la salle socioculturelle ; 9h30 pour une petite marche, maximum 7 kilomètres ;
- Art floral : un jeudi par mois ;
- Couture, broderie, crochet... tous les vendredis de 14h30 à 18h ;

À compter du mois de septembre jusqu'à décembre, le montant de l'adhésion sera calculé à partir de la date d'inscription ; pour participer à tous ces ateliers, il vous appartient de vous acquitter de cette cotisation auprès de :

- ✓ Jacques ROCHE au 06.09.52.04.95
- ✓ Didier ANGER au 06.98.43.43.02

PATRIMOINE BIGNOLAIS

« HISTOIRE DU CHÂTEAU DE LIREC : Evocation historique à travers les siècles »

Ce livre écrit par Chantal Popilus, déléguée des Amis du Patrimoine Lavousien, en collaboration avec l'Association du Patrimoine Bignolais, édité par la SRAC (Société des Recherches Archéologiques du pays Chauvinois), vous sera présenté le **jeudi 23 Mai 2024 à 18h, salle Multimodale** près du parc paysager (ancien stade) ; en présence de Max Aubrun, Président de la SRAC.

Si vous êtes intéressé(e) par cette histoire, vous êtes invité(e) à participer à cette réception ouverte à tous et au cours de laquelle vous pourrez vous procurer cet ouvrage.

Ce sera l'occasion de revoir l'exposition sur le village et les fermes de Lirec qui sera également présentée **vendredi 24 Mai de 14h à 17h et le samedi 25 mai de 15h à 18h.**

Un vin d'honneur clôturera cette présentation le jeudi 23 Mai.



DES NOUVELLES D'ESPRIT ARCHERIE

Le week-end du 7 avril se déroulaient les championnats départementaux Ufolep en extérieur. Dernière compétition servant pour la qualification aux championnats de France.

Après une belle saison, en intérieur (d'octobre à Mars) et en extérieur (Septembre puis de mars à mai), les archers d'Esprit archerie ont mis dans le mille !

Cet hiver nous avons organisé les championnats départementaux en intérieur et déjà 10 archers du club étaient revenus médaillés avec 5 premières places, 3 deuxièmes places et 2 troisièmes places. Mais cette fois 9 archers représentaient le club pour les départementaux en extérieur.

7 archers sont montés sur la plus haute marche, 1 archer sur la deuxième et 1 archer sur la troisième marche. Tous sont revenus encore une fois médaillés mais la satisfaction du club était encore plus forte car 6 archers ont pu décrocher leurs qualifications pour les championnats de France Ufolep qui se dérouleront le week-end du 19 Mai à Montoire-de-Bretagne (44).

Le club est formateur de jeunes archers car parmi les qualifiés il y a :

Perla KOUKPONOU 11-12 ans, féminine, arc classique sans viseur

Hugo RAFFIN-FOURY 11-12 ans, masculin, arc classique avec viseur

Téo GRIGNON-MAINARD 13-14 ans, masculin, arc classique avec viseur

Lucie BOBET 15-16 ans, féminine, arc classique avec viseur

Rémi BOUTAUD 15-16 ans, masculin, arc classique avec viseur

Marie-Anne GILLET 26-49 ans, féminine, arc à poulie avec viseur

Maintenant place à l'entraînement pour préparer au mieux ce rendez-vous important de l'année, avec si possible sur Bignoux comme l'année dernière, des entraînements en extérieur afin de s'habituer aux conditions climatiques.



*COMMANDE DE SAUCISSONS :

Pour la deuxième année, l'APE vous propose de commander des saucissons. Ils sont élaborés avec de la viande de porc française en Haute-Loire et dans le Rhône. Vous trouverez dans la gazette le bon de commande avec toutes les informations. N'hésitez pas à partager autour de vous, familles, amis, collègues ...



Les commandes sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE avant le 13 mai 2024.

COMMANDE DE SAUCISSONS

Nom :

Téléphone :

Prénom :

Adresse e-mail :

Description : Respectant la saveur authentique du terroir, les saucissons secs, purs porcs français, proposés sont de très bonne qualité, en boyau naturel et élaborés en Haute-Loire et dans le Rhône. Poids du saucisson : 150 – 180 g.

SAUCISSONS « LES SPECIALITES »	TARIF	QTE	TOTAL EN €
Aux noisettes	4,30 €		
À l'ail des ours	4,30 €		
Au piment d'Espelette	4,30 €		
Au comté	4,30 €		
Au canard	4,30 €		
Au taureau	4,30 €		
Aux 5 baies	4,30 €		
Aux tomates séchées	4,30 €		
Au bleu d'Auvergne	4,30 €		
Aux cèpes	4,30 €		
Au sanglier	4,30 €		
Au St Nectaire	4,30 €		
Au camembert	4,30 €		
Au chèvre	4,30 €		
Chorizo (fort)	4,30 €		

Lot de 3 saucissons « les spécialités » : 11,50 €
(assortiment au choix)

SAUCISSONS « CLASSIQUES »	TARIF	QTE	TOTAL EN €
Nature	3,50 €		
Aux herbes	3,50 €		
Au poivre	3,50 €		
Fumé	3,50 €		

Lot de 3 saucissons « classiques » : 9,50 €
(assortiment au choix)

Bon de commande à déposer avant le : 13 mai 2024

RECAPITULATIF :

..... x 4,3 € = €

.....lot(s) « spécialités » x 11,5 € =€

.....x 3,5 € =€

.....lot(s) « classiques » x 9,5 € = €

TOTAL COMMANDE =€

Le bon de commande avec le règlement par chèque à l'ordre de l'APE est à déposer dans la boîte aux lettres de l'APE située sous le panneau d'affichage du parking de l'école.

LA DATE ET LE LIEU DE RECUPERATION DES COMMANDES SERONT INDICES DANS LA GAZETTE DE JUIN.

L'APE vous remercie, votre commande permettra de financer de nouveaux projets au sein de l'école.